Compte-rendu
CONSEIL D'ECOLE du 28/06/2022
RPC Les Hirondelles, La Neuville-Roy

Présents	Excusés
Mme Courtois, Mme Mallard, Mme Barat, Mme Walkowiak, Mme Delacourt, Mme Toffolo, Mme Baïsse, Mme Leroy, Mme Bergeron, Mme Derozier, Mme Jasinski, Mr Lechef, Mme Simonneau, enseignants. Mme Ducrot, Mme Dolo, Mme Ducastel, Mme Gottrant, Mme Leclercq, Mr Nicaise, représentants de parents d'élèves. Mr Lesueur, président du SIRS. Mr Rebelo, intervenant EPS. Mme Ben Yahia, Mme Prévost, Mme Coudeville, Mme Beaujard, ATSEM.	

Les points abordés

1° Bilan des actions pédagogiques de l'année écoulée

- Rallye photos (CP/CE2)
- Randonnées (cycle 2)
- Sortie à la sucrerie de Francières (CP/CP-CE1)
- Sortie au parc de Chèdeville (maternelles)
- Challenges athlétisme (cycles 2 et 3)
- Matinée sportive à venir pour les maternelles
- Intervention de Picardie Lait (maternelles)
- Classe de neige (CM2)
- Classe nature (CE1/CE2-CM1)
- Cycle vélo (CE2-CM1/CM1-CM2/CM2)
- Tutorat de lecture entre les CP et les CM1-CM2
- Spectacles de fin d'année à venir (1 juillet pour les maternelles, 5 juillet pour les élémentaires).

L'équipe enseignante remercie l'investissement des parents dans la recherche de lots pour la tombola et pour les actions menées, ainsi que la participation du SIRS, pour réduire les coûts des classes de découverte.

2° Préparation de la rentrée 2022

- Les 4 ATSEM restent en place
- 4 AESH étaient présentes cette année dans l'école. Nous saurons prochainement qui reste

- Mme Toffolo, Mme Leroy, Mme Simonneau quittent l'école, Mme Derozier part en retraite.
- Une collègue est accueillie pour la rentrée prochaine : Mme Brunner. 3 autres collègues seront prochainement nommés.
- La répartition pédagogique et les effectifs prévus pour le moment (sous réserve) :

	Mme Courtois	Mme Mallard	Mme Barat	Mme Walkowiak	Mme Delacourt	Mme Brunner	Mme Baïsse	Mr Lechef et ?	?	Mme Jasinski	Mme Bergeron et ?	Total
PS	20	5										25
MS		16	9									25
GS			13	23								36
CP					23	6						29
CE1						16	22					38
CE2								25	6			31
CM1									18	12	9	39
CM2										13	16	29
Total	20	21	22	23	23	22	22	25	24	25	25	253

- Le 18 juin, les futurs petits ainsi que les nouveaux arrivants ont été accueillis à l'école pour l'admission et la visite des locaux avec leurs enseignantes.
- L'équipe pédagogique remercie le SIRS pour la prolongation du contrat avec notre intervenant EPS. Il est fait une demande pour obtenir un intervenant musique. Mr Lesueur indique que le sujet sera abordé lors d'un prochain conseil du SIRS.
- Le projet d'école sera à rédiger dès la rentrée prochaine sauf si une évaluation d'école est programmée (décision prochaine par l'inspection)
- L'organisation des récréations restera identique en maternelle (2 par 2). Elle sera modifiée en élémentaire (3 classes puis 4 classes).
- 4 classes sont inscrites pour un projet « foot à l'école » en partenariat avec la ligue de football (Mme Baïsse, Mme Jasinski, Mme Bergeron, Mr Lechef)
- La communication informatique avec les familles ne se fera plus par « Toute mon année » mais par l'intermédiaire de l'ENT One (financé par le SIRS). Les enseignants seront formés sur son utilisation par l'ERUN de la circonscription le 5 septembre.
- Divers projets pédagogiques ont été retenus : une lecture interactive entre maternelles et élémentaires sur un album une fois par mois. Une matinée « jeux de société » par mois entre maternelles et élémentaires avec l'appui et la présence de parents. Mr Lesueur propose d'entrer en contact avec une association du village qui pratique des rencontres de ce type.

3° Equipement de l'école et coopérative

- Mme Baïsse annonce que les comptes ne sont pas encore clos mais que le solde de la coopérative avoisinera les 5 500 euros. Ramenée au nombre de classes, cette somme est faible et il sera difficile de financer des sorties l'année prochaine. La vente des photos a rapporté 1 200 euros. L'association de parents (représentée par Mme Ducrot et Mme Gottrant) déplore le fait qu'il n'est pas possible d'organiser une fête de l'école eu égard au peu de parents prêts à s'y investir. L'équipe enseignante propose que des personnes de l'association viennent se présenter lors des réunions de rentrée des classes.
- Il est soulevé le problème de la régulation de la température dans les locaux : il y fait très froid en hiver et il y fait extrêmement chaud lorsque les températures s'élèvent. Mr Lesueur indique que c'est un problème de réglage qui ne répond pas aux attentes prévues dans la construction de l'école. Le sujet, ainsi que toutes les fissures qui apparaissent dans les locaux, sera abordé lors d'une prochaine réunion de travail avec les entreprises.
- Le sens de circulation dans l'école (autant pour les enfants que pour les parents) ne changera pas à la rentrée. Il est rappelé d'avoir un minimum de civisme et de respect pour les riverains.
- Il est demandé par l'équipe enseignante s'il est possible d'abattre le mur entre la salle des maîtres et la cuisine afin d'avoir un espace suffisamment grand pour que toute l'équipe puisse déjeuner ensemble.
- Il est demandé par l'équipe enseignante de disposer d'un local dans l'enceinte de l'école pour stocker les vélos des enfants lors du cycle vélo, celui du stade ayant été vandalisé. Mr Lesueur propose le local poubelles des cuisines.
- L'équipe enseignante demande s'il n'est pas possible de revoir le budget « fournitures scolaires » par élève à la hausse, celui-ci étant fortement impacté par le prix des photocopies (pratiquement 10 euros à déduire par élève)
- Il est aussi soulevé le problème des ballons en cour élémentaire qui finissent très souvent bloqués sur le toit de l'école.

4° Santé et sécurité

- Le médecin scolaire a visité des grandes sections
- La PMI est venue pour une visite des moyennes sections
- L'infirmière scolaire a réalisé une intervention sur la puberté avec les CM2
- Il a été remonté, lors d'un exercice incendie, un problème : si un incendie se déclare dans l'école et que les enfants sont en cour de récréation, il n'est pas possible de sortir de l'école si les enseignants ne sont pas en possession de leur badge et de leurs clefs. Le sujet sera abordé lors d'une prochaine réunion du SIRS.

Séance levée à 20h.

Secrétaire de séance Le Directeur